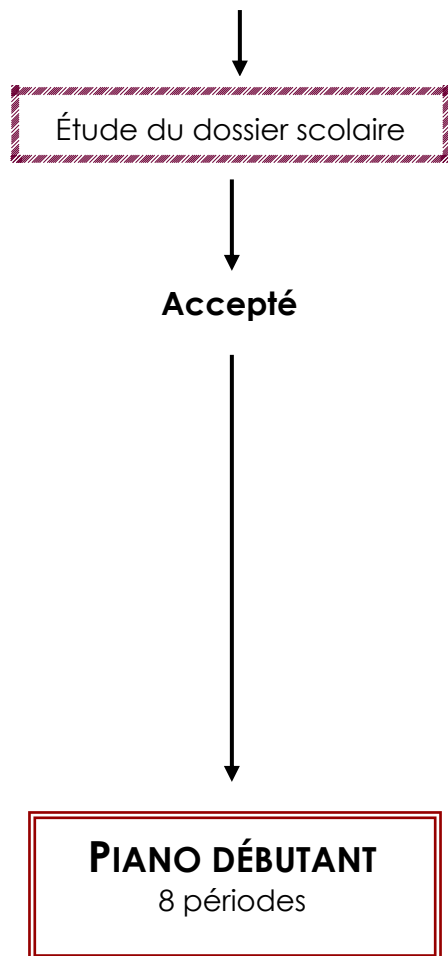
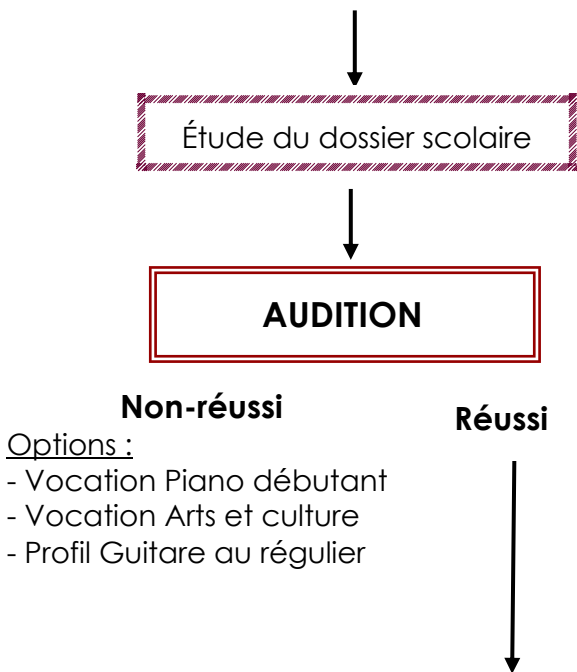


Cheminelements en musique

L'élève n'a jamais suivi de cours privés en musique (cordes, vent, piano) et n'a pas participé à une harmonie primaire



L'élève a déjà suivi des cours de musique (cours privés ou harmonie primaire)



L'élève a complété avec succès le programme de l'école Sacré-Cœur ou est recommandé par l'harmonie primaire Mitchell-Montcalm



* Réservé aux élèves qui sont acceptés sur la base d'une audition en vent ou qui proviennent de l'HPMM.

L'élève doit choisir 2 de ces 3 familles d'instruments pour un total de 8 périodes.
S'il n'a aucune base en piano ou en cordes, son deuxième instrument doit obligatoirement être en vent.